

Offre d'emploi : Agent d'entretien à l'équipe mobile - CDD

La mairie de Saint-Jean recherche un agent d'entretien à temps complet. Le contrat est un CDD sur le grade d'adjoint technique. Le poste est à pourvoir à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 6 mois renouvelable.

Les Missions :

1. Activités principales :

Entretien :

- Respecter les techniques et protocoles d'entretien
- Nettoyer les sols (aspirer, enlever les traces, laver, passer l'auto laveuse et balayeuse, auto tractée)
- Vérifier l'état de propreté des locaux et organiser le travail en fonction du degré de salissure
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Laver le mobilier et faire la poussière
- Trier et évacuer les déchets
- Nettoyer les sanitaires et approvisionner les distributeurs de savon et papier (main, toilettes)
- Nettoyer les vitres en respectant les règles de sécurité. - Appliquer le protocole de nettoyage et des fiches de suivi
- Gérer le stock de produits d'entretien - Entretenir le matériel de nettoyage utilisé (chariot, aspirateur, auto-laveuse balayeuse auto tractée) en bon état de fonctionnement et signaler les dysfonctionnements
- Effectuer le gros nettoyage durant les vacances scolaires (encadrement des fenêtres, plinthes, recoins, décapage des revêtements de sol...)
- Appliquer le protocole de nettoyage et des fiches de suivi du nettoyage Une communication et une coordination entre les différents membres de l'équipe mobile à la prise poste est nécessaire avant le début des interventions.

2. Activités secondaires :

Restauration scolaire en cas de remplacement d'un agent de restauration absent : Participation au service de restauration scolaire et à l'entretien de fin de service des réfectoires, en appliquant les consignes indiquées par la chef d'équipe cantine du site d'affectation.

Lieux : Bâtiments communaux

Sujétions particulières :

Environnement sonore durant les temps de repas Capacité à s'intégrer à une équipe et à appliquer des consignes Capacité à se coordonner entre les membres de l'équipe et à communiquer Possibilité de travail seul ou isolé Horaires de travail décalés

Formation exigée ou souhaitée

Maitrise des consignes en matière d'hygiène des locaux ou alimentaire et de sécurité alimentaire.

Horaires envisagés :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h00/14h30
Mercredi: 6h00/9h30.

Compétences requises :

Maitrise du matériel, des techniques, des produits (connaissances des mélanges interdits...)
Connaissance des locaux, des postures de la manutention manuelle et des consignes de sécurité (utilisation des vêtements et chaussures de sécurité obligatoire)
Discrétion, rigueur, ponctualité
Capacité à s'intégrer à une équipe et à appliquer des consignes
Sens de l'adaptation
Maîtrise des consignes en matière d'hygiène alimentaire
Respect obligatoire des droits et devoirs des agents de la Fonction Publique Territoriale
Sens du service public

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) au service des ressources humaines : remise à l'accueil de la mairie ou par mail à rh@mairie-saintjean.fr avant le 15 décembre 2025.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du service éducation ou du service des ressources humaines.